



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Budget du sport

Question au Gouvernement n° 310

### Texte de la question

#### BUDGET DU SPORT

**Mme la présidente** . La parole est à M. Salvatore Castiglione.

**M. Salvatore Castiglione** . Après sept années de préparation, notre pays tout entier a vécu des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 extraordinaires. Or, à peine les jeux terminés, le budget annoncé du sport est en chute libre de 33 %. À la baisse de 268 millions d'euros contenue dans le PLF initial s'ajoute en effet la volonté du nouveau gouvernement de le raboter de 34 millions d'euros de plus par un amendement que le Sénat a repoussé jeudi dernier.

Avec plus de 35 millions de pratiquants, le sport est un enjeu sociétal essentiel en matière de santé, de lien social, d'éducation mais également d'emploi et de développement économique. Il est aussi un véritable rempart contre les phénomènes d'exclusion. À chaque euro investi pour le sport correspondent près de 2 euros de retombées économiques et chaque euro dépensé pour le sport contribue à la santé publique.

Madame la ministre des sports, si notre groupe soutient la sobriété et l'effort financiers, le sport ne doit pas constituer une variable d'ajustement budgétaire. De grands noms du sport – de Teddy Riner à Léon Marchand –, des fédérations sportives – rugby, football, handball –, jusqu'au Comité national olympique et sportif français, chacun s'élève contre cette baisse drastique des crédits qui fait contre elle l'unanimité, du plus petit licencié au plus grand des champions.

Cette forte baisse du budget est aussi un mauvais signal envoyé aux 1,5 million d'associations qui assurent le maillage du territoire national et aux millions de bénévoles qui œuvrent dans nos clubs sans compter leur temps, parfois au détriment de leur vie personnelle.

Avec un tel budget pour 2025, les collectivités locales, déjà en grande difficulté financière, se trouveront seules face à des projets d'équipements sportifs à construire ou à rénover et il sera impossible de maintenir l'élan suscité par les JOP de Paris 2024 alors qu'il nous appartient de faire vivre l'héritage des jeux (M. Olivier Faure applaudit).

Accepter une telle baisse du budget du sport, c'est en quelque sorte déclarer forfait ! Je compte et l'on compte sur vous pour défendre le sport et faire entendre raison à Bercy ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT et sur plusieurs bancs des groupes SOC et GDR.*)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative.

**Mme Marie Barsacq**, *ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative* . Vous l'avez rappelé, dans la

version initiale du PLF pour 2025, le budget des sports baisse de 268 millions dont 141 millions sont imputables à l'extinction de dépenses liées aux JOP de Paris 2024.

**M. Aurélien Rousseau** . Ah !

**Mme Marie Barsacq, ministre** . Les 127 millions restants s'inscrivent dans un contexte budgétaire très contraint où chacun est amené à réaliser des efforts pour ramener le déficit à 5,4 % du PIB.

**M. Christophe Blanchet** . Eh oui !

**Mme Marie Barsacq, ministre** . Cette contrainte percute une exigence forte, exprimée tant par le monde associatif que par vous-même ou par des élus locaux : faire vivre l'héritage des JOP de Paris 2024. Après cette magnifique réussite, chacun veut entretenir la flamme et donner équipements et éducateurs aux enfants qui, après avoir vécu les exploits de nos champions, se découvrent une passion pour le sport. Nous voulons tous réussir là où Londres 2012 a échoué.

Lors de la première lecture de la première partie du PLF, vous avez adopté un amendement du député Benjamin Dirx permettant de rehausser le plafond de la part de la taxe sur les paris sportifs affectée à l'Agence nationale du sport. Le Sénat est allé plus loin en supprimant ce plafond de manière à affecter l'intégralité de son produit à l'ANS. Jeudi dernier, les sénateurs ont orienté 80 millions de crédits affectés au service national universel vers le financement du sport.

Si nous pouvons estimer – c'est aussi ma conviction – qu'un modèle où le sport finance le sport est vertueux, je suis défavorable à celui qui conduirait à la disparition du SNU au profit du sport. Nous devons conduire une réflexion exigeante sur les évolutions de ce dispositif ; les jeunes qui se sont inscrits doivent pouvoir honorer leur séjour en 2025. Je persiste à croire qu'il existe une voie permettant de concilier l'exigence et le sérieux vis-à-vis de la dette française et la transmission de l'héritage des JOP de Paris 2024. J'espère qu'elle se dessinera au cours du débat parlementaire. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.)*

## Données clés

**Auteur** : [M. Salvatore Castiglione](#)

**Circonscription** : Nord (21<sup>e</sup> circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 310

**Rubrique** : Finances publiques

**Ministère interrogé** : Sports, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire** : Sports, jeunesse et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 23 janvier 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 janvier 2025